



Syndicat des Eaux
Barousse Comminges
Save

COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU SYNDICAL

Date : 26 juin 2017

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Bureau Syndical

Ordre du jour :

- Indemnités de fonctions des élus
- Convention de groupement de commandes avec Mairie de Mancieux
- Extension du réseau EU rue du Moulin à Lombez : demande de subventions au Conseil Départemental du Gers et à l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- Renouvellement adduction Mancieux / Martres-Tolosane (31) Ø 200 Fonte et distribution Mancieux Ø 125 PVC : signature du marché
- Marché à bons de commande extension et branchements EU et AEP : signature du marché
- Renouvellement Ø 200F Avenue Gaston Phoebus à Saint Gaudens : signature du marché
- Confortement du talus de la station d'épuration de Cassagnabère Tournas : signature du marché
- Extension réseau EU Gimont « Saint-Hippolyte » : avenant au marché
- Avenant n° 3 à la convention de mise à disposition de biens mobiliers et immobiliers du SEBCS à la SPL-EBCS
- Zonages Castillon de Saint Martory et Puymaurin
- Rétrocession réseaux Lotissement « la Prairie des Lins » à Lias
- Périmètre de protection immédiat de la source d'Hountaou à Mauléon Barousse : acquisition parcelles
- Indemnités du périmètre de protection rapprochée du captage de « Las Barguères » à Ponlat Taillebourg
- Indemnités agricoles Anan
- Vente d'un terrain à Villeneuve de Rivière au GAEC Cazaux
- Ester en justice contre groupement forestier
- Convention Agence de l'Eau Adour Garonne pour le programme de réhabilitation d'assainissement non collectif 2017

- Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif et rapports annuels des délégués pour l'année 2016
- Emplois d'été
- Création de postes pour avancements de grade et promotion interne
- Tableau des emplois
- Compte rendu des délégations du Président

Approbation du compte rendu du bureau du 27 février 2017.

La matinée a été consacrée à la visite du futur chantier de création d'un réservoir d'eau potable sur la commune du Cuing.

Le Président débute la séance en indiquant qu'une vingtaine de questions sont à l'ordre du jour de ce bureau avec notamment l'attribution de marchés publics ainsi que la présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics qui ont été validés ce jour par la Commission Consultative des Services Publics Locaux et qui devront être approuvés par le comité syndical de fin d'année.

Le Président rend hommage à François FORTASSIN récemment disparu.

1) Indemnités de fonctions des élus (*Jean Yves DUCLOS*)

A la demande de la Sous Préfecture de Saint Gaudens, cette délibération a dû être reprise car il doit être indiqué le montant de l'indemnité nette perçue pour chaque élu.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

2) Convention de groupement de commandes avec Mairie de Mancieux (*Thierry IDRAC*)

Il s'agit de créer ce groupement de commandes afin d'obtenir une économie d'échelle et de lancer une consultation conjointe avec la commune de Mancieux pour optimiser les travaux du Syndicat qui consistent au renouvellement de l'adduction d'eau potable Mancieux / Boussens.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

3) Extension du réseau EU rue du Moulin à Lombez : demande de subventions au Conseil Départemental du Gers et à l'Agence de l'Eau Adour Garonne (*Mélanie CABANEL*)

Le montant de cette opération s'élève à 12 978 euros HT et est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental du Gers.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

4) Renouvellement adduction Mancieux / Martres-Tolosane (31) Ø 200 Fonte et distribution Mancieux Ø 125 PVC : signature du marché (*Thierry IDRAC*)

L'entreprise SNAA ACCHINI a été retenue pour un montant de 434 567 euros HT (estimation des travaux : 625 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

5) Marché à bons de commande extension et branchements EU et AEP : signature du marché (*Jean Philippe MANENT*)

L'entreprise SNAA ACCHINI a été retenue pour un montant maximum de 350 000 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

6) Renouvellement Ø 200F Avenue Gaston Phoebus à Saint Gaudens : signature du marché (Thierry IDRAC)

L'Entreprise SNAACCHINI a été retenue pour un montant de 55 005 euros HT (estimation des travaux : 80 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

7) Confortement du talus de la station d'épuration de Cassagnabère Tournas : signature du marché (Mélanie CABANEL)

L'Entreprise CAZAL TP a été retenue pour un montant de 78 698,52 euros HT (estimation des travaux : 108 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

8) Extension réseau EU Gimont « Saint-Hippolyte » : avenant au marché (Thierry IDRAC)

Cet avenant est dû à la modification de la réfection de la chaussée en raison des contraintes liées au passage des convois de l'A380 qui engendre une plus value de 10 570,18 euros HT (augmentation de 13,26 %).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

9) Avenant n° 3 à la convention de mise à disposition de biens mobiliers et immobiliers du SEBCS à la SPL-EBCS (Sandrine BOISARD)

Etant donnée la valeur comptable nette des véhicules du Syndicat mis en location auprès de la SPL-EBCS, il est proposé de fixer le loyer annuel de ces véhicules, à partir du 1^{er} janvier 2017, à 5 567,34 euros HT par an.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

10) Zonages Castillon de Saint Martory et Puymaurin (Bertran VIGNAUD)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité ces propositions.

11) Rétrocession réseaux Lotissement « la Prairie des Lins » à Lias (Mélanie CABANEL)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

12) Périmètre de protection immédiat de la source d'Hountaou à Mauléon Barousse : acquisition parcelles (Marielle LAFFITTE)

Il s'agit de l'acquisition de parcelles comprises dans le périmètre de protection immédiat de la Source d'Hountaou appartenant à la commune de Mauléon Barousse, qui acceptent de les céder au Syndicat au prix de un euro.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

13) Indemnités du périmètre de protection rapprochée du captage de « Las Barguères » à Ponlat Taillebourg (Marielle LAFFITTE)

Il est précisé que ces indemnités concernent 30 parcelles comprises dans le périmètre de protection rapprochée du captage des puits de « Las Barguères » à Ponlat Taillebourg. Le montant total de ces indemnités s'élève à 60 587 euros.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

14) Indemnités agricoles Anan (Sandrine BOISARD)

Suite aux dégâts aux cultures occasionnés par les travaux de Montbernard / L'Isle en Dodon sur des parcelles à Anan, il est proposé d'indemniser Monsieur DROUART Olivier et Monsieur SCHROEDER Klaus.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité ces propositions.

15) Vente d'un terrain à Villeneuve de Rivière au GAEC Cazaux (Marion PUJOL)

Le Syndicat souhaite vendre une parcelle agricole non utilisée située à Villeneuve de Rivière au GAEC Cazaux pour un montant de 1 500 euros.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

16) Ester en justice contre groupement forestier (Sandrine BOISARD)

Il est demandé aux membres du Bureau d'autoriser le Président à ester en justice contre le Groupement Forestier de Midi-Pyrénées à SOST devant le Tribunal Administratif et devant la Cour de Cassation. Le Cabinet d'Avocats Goutal-Alibert et Maître Jean Christophe BALAT ont respectivement été retenus.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité ces propositions.

17) Convention Agence de l'Eau Adour Garonne pour le programme de réhabilitation d'assainissement non collectif 2017 (Sandrine BOISARD)

Il est rappelé que l'Agence de l'Eau Adour Garonne finance sous certaines conditions la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif des particuliers. 26 dossiers sont éligibles pour l'année 2017.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

18) Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif et rapports annuels des délégués pour l'année 2016 (Marielle LAFFITTE)

Ces rapports ont été présentés en Commission Consultative des Services Publics Locaux, qui a donné un avis favorable. Ils devront être approuvés par les membres du comité syndical qui aura lieu en fin d'année.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

19) Emplois d'été (*Sandrine BOISARD*)

Les emplois d'été sont réservés aux enfants du personnel sur une période de deux semaines.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

20) Création de postes pour avancements de grade et promotion interne (*Sandrine BOISARD*)

Il s'agit de créer un poste d'Ingénieur Principal, un poste de Technicien Principal de 2^{ème} classe, un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe et cinq postes d'Agents de Maîtrise.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

21) Tableau des emplois (*Sandrine BOISARD*)

Il s'agit de supprimer un poste d'Ingénieur Territorial, un poste d'Attaché Territorial, un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe et un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

22) Compte rendu des délégations du Président (*Jean Yves DUCLOS*)

Monsieur le Président rappelle les décisions prises depuis le dernier bureau :

- souscription auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un emprunt de 850 000 euros pour la réalisation des investissements budget eau affermage,
- souscription auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un emprunt de 650 000 euros pour la réalisation des investissements budget assainissement,
- souscription auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un emprunt de 500 000 euros pour la réalisation des investissements budget eau,
- attribution de la consultation relative à l'étude diagnostic des stations de traitement d'eau potable de la Vallée de Barousse au bureau d'études DUMONS Ingénierie pour un montant de 20 700 euros HT,
- attribution de la consultation relative à la réalisation de piézomètres à Bordes de Rivière au droit de la nappe alluviale de la Garonne et à Martres Tolosane à l'Entreprise ECR Environnement pour un montant de 14 490 euros HT.

23) Questions diverses

A la question sur le devenir de l'usine d'embouteillage, il est répondu que l'on continue d'effectuer des analyses. Par contre, lors des fortes pluies au mois de mai, la qualité de l'eau n'était pas stable.

La séance est levée.